

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [julie cloutier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/b69836d4d55fc04a008ea9a4>

Date d'obtention : 2020-10-07 01:47:05

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto que c'est que c'est une méthode d'intervention uniformisé entre les milieux afin d'avoir une uniformité dans l'approche d'un cas de sextage. De plus, cela permet d'accélérer le processus pour traiter les cas de sextage et plus plusieurs jeunes ont pu avoir des méthodes judiciaires alternatives depuis l'existence de la trousse. De plus, la grille sexto permet de poser des questions qui sont sans jugement et qui ne met pas des mots dans la bouche de la personne. Aussi, la grille permet de faire le tour de la situation. C'est un outil qui permet de faire une intervention rapide, coordonnée et bienveillante de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela va me permettre d'avoir une ligne directrice dans mes interventions lors des cas de sextage dans mon milieu de pratique. De plus,, cela va me permettre de pouvoir intervenir sans risqué d'influencé la personne, car je vais avoir un formulaire pour orienter mes questions. De plus, cela va accélérer notre prise en charge de la situation et nous allons pouvoir coordonnées nos interventions avec les autres écoles si cela les touchent aussi. Le questionnaire va me permettre d'avoir une vision globale de la situation et pouvoir aider correctement les personnes concernées. De plus, nous allons pouvoir agir en prévention et parler du sextage à nos jeunes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention à mon non-verbal afin de ne pas influencer les élèves.

Je vais faire attention à ne pas voir les photos et je ne vais pas chercher à voir les photos.

Je vais faire attention à ne pas émettre de jugement.